

Image not found or type unknown



## Fonction publique territoriale et chômage

Par **valparaiso**, le **23/06/2015** à **11:54**

bonjour,

Un agent de la fonction publique territoriale qui se met en disponibilité pour suivre un conjoint muté et qui n'obtient pas de poste dans la nouvelle région où il prend domicile, a-t-il droit à l'assurance chômage s'il est en recherche d'un nouvel emploi ?